

JOURNAL OFFICIEL

FRANÇAIS DE LA LIBERTÉ

Jusqu'à nouvel avis le Journal Officiel Français de la Liberté se vend exclusivement au numéro

"L'éternelle vigilance est le prix de la Liberté"

Le Journal Officiel Français de la Liberté comprend: les textes Organiques, les Décisions, les Lois, les Décrets, les Arrêtés, les Circulaires et Règlements, divers documents.

sommaire:

Lettre du Comité National de la Liberté à la Nation Française
en date du 29 avril 2006

p 1 à 9

Lettre du Comité National de la Liberté à la Nation Française en date du 29 avril 2006

La France a été de nouveau secouée par des mouvements sociaux qui n'ont nullement réglé ses problèmes de fond mais seulement figer une situation. Certains se sont étonnés de notre proximité avec les mouvements d'extrême gauche dans ce Combat contre le cpe. Il nous appartenait de nous opposer à ce que les plus faibles de notre société ne soient encore plus plongés dans la précarité pour maintenir les privilèges de ceux qui se refusent à devenir justifiables.

La chaîne de l'étatisme français qui remonte jusqu'aux membres des conseils d'administrations des sociétés du cac40, dont 82% sont des anciens de l'école nationale d'administration, n'avait comme ambition, pour maintenir une "compétitivité", que d'en faire porter poids sur les plus faibles du secteur dit : "privé".

Nous n'avons pas été surpris de voir l'odieux président de l'ump appeler à négocier après avoir revendiqué la "rupture sociale" considérant que le cpe n'allait pas assez loin dans la remise en cause du code du travail. Aujourd'hui pour expliquer son volte-face il prétend en petit comité avoir "pousser le premier ministre à la faute" tout en affirmant que maintenant c'est lui qui fera son avenir à la mairie de Paris, éventuellement !

L'immaturité de ce personnage est effrayante. Il se vante à 20 ans d'avoir rencontré des hommes politiques et de leur avoir affirmé qu'il voulait être président de la république comme un Enfant de quatre ans veut être Pompier ou Eboueur!

Et oui, ce pauvre individu qui joue avec la Liberté, la Démocratie n'a aucune ambition de défense d'une idée mais seulement une ambition de position sociale!

Chacun sait que le fascisme se construit par l'ambition d'un individu qui rencontre un outil mental, une idée "porteuse" mais que la base est la volonté d'exister à tout prix et que la "réussite" ne repose que sur l'abandon progressif et admis des référents du Bien et du mal.

Il est typique la confusion chez cet odieux personnage entre intelligence et violence. Il croit que le franchissement régulier des Acquits de la Civilisation pour réduire au silence ceux qui s'opposent à son ambition dans le silence d'un corps social en état de décomposition est signe de son intelligence, alors que ce franchissement répété n'est signe que de violence.

Il est toujours marquant la confusion du psychopathe légal qui se croit "débrouillard", "futé", car il aura corrompu jusqu'à ce qui se prétend "justice", la confusion entre intelligence et violence qui lui permet de se protéger de sa propre réalité dans son hypertrophie du moi!

Si chaque individu ne peut mesurer son intelligence qu'à l'aune de la sienne, la maladie mentale peut se comparer au daltonisme et son incapacité à distinguer certaines couleurs. La maladie mentale interdit de percevoir la Réalité de l'Autre, le vécu et les conséquences réelles, la portée véritable de ses actes.

La France et sa population sont devenues très malades et quand on écoute une émission de radio comme celle qui s'intitule "rumeurs" on a envie de pleurer devant cette terrible réalité: une population en état de mythomanie et mégalomanie de masse. La France, son corps social, soumis à la dictature du mensonge en "état de droit" ou plus exactement en "état de force", se retrouve en état d'un mimétisme sociétal qui gangrène une grande partie de la population.

Il nous a été fait reproche, après l'affaire Ilan Halimi ne n'avoir pas Libéré directement les Actes de Résistance. La violence ne doit pas être outil de vengeance mais seulement une éventualité quand il n'y a plus d'autre alternative. D'autre part nos responsabilités nous imposent de protéger coûte que coûte les membres des Forces de l'Ordre réduits à obéir.

Cette odieuse affaire a montré la triste réalité de l'étatisme français. Il est manifeste que cette bande n'avait vocation que de décrédibiliser la Cause Corse. Nul ne nous fera croire qu'on peut menacer directement, devant son domicile, avec un bazooka, le président d'une chaîne de télévision d'état, et que personne ne s'y intéresse. Le racket se faisait au nom de Armata Corsa.

Des membres de cette bande ont été régulièrement arrêtés.... et relâchés! Il est à noter que tout ça se passe dans les Hauts de Seine avec un ministre de l'intérieur qui en est président du conseil général et le procureur bot qui était là aussi!

Au cours du procès pieri on a appris ses rencontres avec le procureur bot et chacun sait que leurs conversations tournaient autour d'Armata Corsa.

Comme par "hasard" en appel, au même moment que l'assassinat de ce pauvre Ilan Halimi, pieri a obtenu une remise de peine, et les ex commanditaires de la très triste affaire Erignac ont été relaxés! Concomitances dont la seule vocation était de tendre à calmer les Esprits.

Malgré notre Appel à la prolongation de la Trêve des actes ont été commis. Nous ne les condamnons pas et comprenons les interrogations des différents Groupes.

L'affaire odieuse d'Ilan Halimi permet d'expliquer dans une lutte tellement difficile l'exécution de personnes qui semblent "décalées". Régulièrement des bandes organisées ont prétendu en des appartenances politiques pour tenter d'obtenir des soutiens économiques. Cet état de fait, encouragé par le détenteur de pouvoir en place, a toujours nécessité la même réponse. Nous saluons présentement le Courage des Groupes de Liberté Basques pour leur volonté de Paix.

Il est clair que la "bande des barbares" n'a pu prospérer qu'avec l'appui du ministre de l'intérieur et du procureur, et qu'elle a tellement prospéré, certaine de son impunité, qu'elle a simplement dérapé!

Les responsables de la police criminelle ainsi que ceux qui étaient au courant de leurs agissements savent que leur silence leur vaudra un avancement serein!

Révéler cet état de fait au moment de la crise du cpe aurait été très dangereux. Nous savons que certains, aveuglés par la douleur, auraient choisi la facilité pour se venger s'en prenant aux Forces de l'Ordre en utilisant la confusion des manifestations.

Nous espérons surtout de la part de la Presse française une interrogation sur cet état de fait, le racket d'hommes de presse au nom d'organisations politiques par des bandes relâchées régulièrement!

Nous pensons particulièrement au journal Libération avec lequel nous sommes Solidaires suite aux poursuites engagées par le ministre de la "justice", et quelle "justice"! Comme l'a démontré la commission d'enquête sur l'affaire d'Outreau!

Chacun a pu remarquer les manipulations tentées au début des manifestations contre le cpe. La plupart des arrêtés venaient de groupes de droites ou extrêmes droites qui espéraient par mimétisme comportemental inciter les délinquants des banlieues à venir profiter des événements et ainsi pourrir le mouvement lancé.

La gauche gouvernementale, celle qui accepte la non-séparation des pouvoirs, a montré le dérisoire de sa réalité, où sa position n'est due qu'au silence imposé. Nous devons accepter dorénavant que les représentations politiques officielles sont solidaires et ne font que se "repasser" le pouvoir pour donner illusion de démocratie et maintenir leur impunité.

Ces manipulations continuelles à jour nous permettent de nous interroger sur la réalité du dossier Clearstream. De nombreux indicateurs nous laissent penser qu'en réalité ce coup "tordu", est beaucoup plus tordu qu'il n'apparaît.

Le seul bénéficiaire de cette affaire semble être le ministre de l'intérieur.

Il est vrai qu'en 2004 beaucoup s'interrogeait sur sa capacité à avoir passé à travers toutes les affaires, du crédit lyonnais quand il était ministre du budget, de l'affaire méry quand il était au "jeunesse" du rpr, etc. et il semble de plus en plus clairement, qu'il est l'inspirateur de ce montage pour interdire toutes interrogations sur son passé.

Mais il est vrai qu'une certaine "presse" lui est très complaisante. Comme le journal le monde qui fait grand article pour son accueil de ceux qui ont "fauté" prétendant y opposer l'attitude du chef de l'état intitulé "république française". Chacun sait que si le chef de cet état accueillait ceux qui ont fauté, on l'accuserait de complicité et de soutien contraire à la morale. Le "jeu" est facile.

Il est vrai, les réseaux du ministre de l'intérieur, de l'étato-capitalisme, remontent jusqu'à la direction de ce quotidien à travers le triste alain minc, on voit bien le jeu de manipulation qui est entrain d'être commis et comme l'affirme brice hortefeux dans l'"intimité": "nous n'en sommes plus à manipuler l'événement, mais la presse en l'enfermant dans des alternatives sans issue!"

Le ministre de l'intérieur en instituant l'aide exceptionnelle à la presse s'est institué un soutien au-delà de l'acceptable, et quand il accueille les "fautés", son explication tient en une phrase : "Il n'y a pas de meilleur serviteur que celui qui n'a plus d'autres choix"

Dans cette sombre affaire Clearstream, il est particulièrement étonnant ce "montage" qui a permis d'élucider aussi vite l'apparente réalité. Dans nombre de dossiers il est nécessaire de requérir des commissions rogatoires internationales passant par la voie diplomatique nécessitant des années d'attente. Là, directement, comme si cela avait été fait exprès, le juge obtient une "vérité" grâce aux numéros indiqués ne correspondant pas aux noms!

Ce qui semble particulièrement étonnant c'est qu'il aurait été intéressant que soit mandé les comptes ouverts à l'étranger aux noms indiqués et non demande de confirmation d'affectation de ces numéros de comptes!

Mais il est vrai, si l'instigateur de ce montage est le ministre de l'intérieur, nous serions face à du grand "art".

Il est important de remarquer que cette affaire aujourd'hui ne repose pas sur le livre d'un Journaliste mais sur l'exploitation de son livre, comme si on avait voulu lui en interdire la portée!

L'affaire Clearstream ne repose que sur une dénonciation en 2004 et aujourd'hui le ministre de l'intérieur tente d'exploiter le fait qu'une enquête aurait été diligentée dont le résultat favorable aurait tardé à être révélé!

L'affaire Clearstream, du ministre de l'intérieur, se résumant au délai pour déclarer sa présumée innocence!

Mais là où l'affaire est grave, c'est qu'il sait pertinemment, en tant qu'avocat, que si le résultat de l'enquête avait été publié avant son prononcée par la "justice", la presse aurait mis en cause le ministre de l'intérieur d'hier et premier ministre, aujourd'hui, en invoquant une pression inconsidérée contre la "justice"! Le président de l'ump aurait écarté cette façon d'être "adoubé" par son supérieur gouvernemental, et ça c'est la thèse développée par brice hortefeux en intimité!

De plus, chacun sait que très loin d'une blanche colombe, cet odieux personnage jouant perpétuellement sur la ligne jaune essaye de faire mousser une "affaire", que tout semble montrer que c'est lui qui en est inspirateur, pour dorénavant se positionner comme victime! La recherche ne doit pas porter sur le délai de déclaration d'une présumée innocence, car cela n'appartenait pas aux services salis honteusement de le faire, mais seulement sur l'auteur de la manipulation!

Mais quelle manipulation des médias pour occulter l'affaire du cpe et sa revendication passée de la "rupture sociale"! Car il faut savoir que tout l'enjeu est de briser le souvenir dans la population de sa "rupture sociale" et d'occuper le terrain médiatiquement en se positionnant comme victime!

Le coup de poker est énorme, il veut acculer le premier ministre et le président à la démission car il craint la réorganisation de la gauche et de perdre le rêve de ses ambitions. Déjà le rachat lancé du psg par un porte stylo n'avait comme finalité que d'offrir une éventualité à tapie dans le seul but que celui-ci se présente à la présidentielle pour "éparpiller" l'électorat de "gauche", avec les derniers événements, dont le cpe, il préfère accélérer le calendrier et s'affronter à l'extrême droite!

Le seul problème c'est que Colony, manipulé, n'aurait peut-être pas envie de s'ingérer dans la politique intérieure française particulièrement si nous lui demandons de s'en écarter!

Nul ne saura la Vérité dans l'affaire Clearstream, car chacun le voit bien dans les affaires de "justice" commises par l'appareil judiciaire français, le mensonge et le faux sont les pièces maîtresses au maintien de l'"ordre établi" et l'omission dans la recherche de la Vérité permet d'occulter ce qui gêne!

Chacun sait que le ministre de l'intérieur est l'outil de l'appareil judiciaire fonctionnaire français et que tout l'enjeu de sa main mise sur la principale force de droite est de maintenir coûte que coûte l'étatisme en place et sa principale structure une autorité judiciaire, sans aucune légitimité, faisant office de levier de force au profit dorénavant de l'étato-capitalisme.

Nous devons accepter la triste réalité et que cette affaire a aussi volonté de faire valoir à l'appareil judiciaire pour lui permettre une tentative de réhabilitation.

L'étatisme français est en état de décomposition morale avancée et comme toute bête blessée, pour se maintenir est prêt à tous les subterfuges. Et quand ce ministre de l'intérieur prétend "mettre sur un croc de boucher celui qui a fait ça", il nous a rappelé goebels qui avait employé exactement la même expression pour ceux qui avaient commis attentat contre hitler. On a les "références " qu'on choisit! Il y a des rapprochements mentaux qui révèlent des réalités!

Il faut que chacun comprenne que l'étatisme français se refuse à une Justice Elue et Légitime car il craint particulièrement une alternance judiciaire qui briserait le ciment de la complicité et de la connivence. L'alternance judiciaire, des juges, des procureurs, remettrait en cause les classements, les étouffements de toutes natures et quand le dénommé lang soutenait ouvertement le ministre de l'intérieur c'était simplement pour s'épargner un risque de prison pour son utilisation très personnelle des fonds secrets!

La "gauche" a fait la courte échelle au ministre de l'intérieur dans le seul but d'écartier la menace d'une Justice Elue et Légitime pour épargner la prison à la génération mitterand!

Les prochaines élections présidentielles risquent de réduire le choix politique entre un ministre de l'intérieur qui nous amène à la guerre civile et une candidate qui inexorablement fera plonger le Pays encore plus profondément dans la faillite. Mais il est vrai que si la guerre civile se déclare, ce n'est plus de faillite mais la désagrégation complète. Ce choix bien triste est à mettre au débit de l'appareil judiciaire fonctionnaire français ainsi qu'à celui de tous ceux qui ont incité aux entraves à la Liberté d'expression comme l'ex président d'axa.

La France va désormais à l'écroulement total simplement pour maintenir l'impunité des membres de l'appareil judiciaire fonctionnaire.

Prolonger la Trêve des Jeux Olympiques à été pour nous très important, car il fallait marquer que dorénavant nous appelons les Groupes de Liberté à inclure les Jeux Olympiques Handicapés. La Trêve des Jeux Olympiques doit dorénavant inclure le moment de Ceux pour Handicapés, c'est un enjeu considérable pour Tous Ceux Qui sont Différents!

Nous appelons présentement l'Armée Américaine à s'engager dans la présentation des Soldats, des Héros, Qui ont été blessés en Irak pour les prochains Jeux, nous pensons qu'avec le soutien Américain ces Jeux sortiront de la confidentialité pour devenir Grand Public.

Le petit maire de Paris doit savourer sa vengeance et le 24 avril l'expulsion de Marie a été commise. Il faut avouer que le maire de Paris a fait très, très fort! Il a obtenu ordonnance d'un juge mentionnant l'état civil masculin mais précisant "se faisant appeler Marie". La magistrature fonctionnaire française commettant ses basses oeuvres nous a rappelé les tristes "David Cohen, juif, se faisant appeler David Coing " des années 40!

Tout ça est d'une telle bassesse pour tenter d'humilier un être sur son lieu de Vie et apporte preuve que l'étatisme français ne recule devant rigoureusement rien, revendiquant par cet acte, l'"héritage" de la collaboration!

Le Tout Puissant a voulu le soir même marqué son désaveu de cet acte et de ces méthodes odieuses, un orage d'une rare violence a éclaté sur la capitale.

Petite vengeance d'un maire de Paris qui a perdu l'assise éthique et philosophique sur laquelle il croyait pouvoir trôner, apportant preuve, du même coup, qu'il n'était pas Digne de la Confiance qu'il prétendait revendiquer auprès du Comité Olympique.

L'émulation phallique est la pire chose et on voit bien la différence avec les Pays anglo-saxons où l'homosexualité est l'acceptation de sa propre part de la différence de l'Autre, l'étatisme français la conduite vers le pire.

Cette même schématique mentale se retrouve dans le traitement de la Féminité où l'alternative proposée est un mimétisme comportemental masculin ou le "voile".

La Féminité ne doit pas se pervertir dans la recherche du pouvoir mais rester dans la volonté de Concorde!

La Féminité est aussi importante que le phallus. La structuration psychique des hommes se fait sous forme d'un escalier, ils construiront leur vie sous forme d'escalier, se donnant un objectif, puis un autre objectif. Ce type de structuration psychique se construit sur la jouissance. Une jouissance libératrice de la tension avec une période de réfraction et de nouveau, ultérieurement une autre marche à monter.

La Féminité est basée sur une Linéance constante. Faire croire à la Femme qu'elle n'a pas de véritable jouissance, car non libératrice dans la tension est délirant, sa jouissance se construit sur une constance et elle peut, aisément aussi, obtenir une jouissance libératrice de la tension en incorporant celle de son partenaire. Et si l'homme n'avait pas voulu la soumettre, sa partenaire n'aurait pas perdu le sens de son propre corps!

Nos sociétés ont besoin d'intégrer la Féminité qui est symbole de constance et non d'à-coups, d'un flux constant, d'une structuration sociétale plus Féminine, moins constamment perturbée, saccadée par les ambitions phalliques!

L'étatisme français par ses mécanismes internes perverti tous les concepts, s'appuyant sur les membres de minorités atteints du syndrome du kapo ou de l'esclave usurpateur, acceptant d'instrumentaliser leur différence au profit d'un système qui les "valorise", pour tenter de soumettre leurs congénères, ceux qui s'opposent, pour en tirer en fin de compte, un profit personnel!

Schématique abjecte aspirant les Consciences, corrompant tout, transformant les opprimés en oppresseurs simplement pour maintenir la chaîne de l'impunité au bénéfice de ceux qui s'acceptent complices!

Bien sur cette expulsion de notre secrétaire va bien au-delà! Envisageant de quitter la France, nous savions de façon certaine que l'appareil judiciaire français voulait lui interdire tout retour sur le territoire français craignant qu'elle se présente de nouveau aux élections dans les Hauts de Seine.

Manque de chance, les rouages se sont grippés, l'étatisme français espérait pouvoir obtenir son expulsion locative dès mi-mars et celle-ci a été retardée. Elle a été avertie de la volonté de l'étatisme de la faire comparaître en absence devant un tribunal correctionnel, ce qui aurait permis de valider une condamnation par défaut, permettant son incarcération directement si elle revenait sur le territoire français!

Quelle "démocratie" la France!

Courageuse, le 4 avril, elle a donc été cherchée son mandat à citation au palais de "justice" de Paris pour le 3 mai à 13 heures 30 devant la 16ème chambre correctionnelle. Qu'elle ne fut pas sa surprise de découvrir que ce mandat concernait son opposition à la dénommée patricia grunstein, magistrate fonctionnaire française ayant osé faire un faux grossier pour justifier cette expulsion dans une lamentable affaire de sous location et ayant commis incitation à la discrimination par une formulation à volonté péjorative concernant son état civil.

S'il n'y a pas de meilleure défense que l'attaque, il est vrai que Marie l'avait invité devant le premier président de la cour de cassation à rectifier d'elle-même son faux. Voulant absolument lui interdire tout retour, la magistrature fonctionnaire française a profité de cette écriture pour engager cette procédure pour outrage à magistrat. Manque de chance, elle en fut avertie et il est bien qu'aujourd'hui enfin le problème sera posé publiquement, particulièrement aussi parce que Marie a porté plainte contre la magistrate pour faux et incitation à la discrimination

Nous avons voulu tendre la main aux magistrats fonctionnaires français et comme tous les pervers, les magistrats fonctionnaires français pensent que de tendre la main est Signe de faiblesse. Nous ne pensons pas qu'après l'affaire d'Outreau nous soyons vraiment en état de faiblesse. Chacun a pris Conscience de la capacité de mensonges, de faux, de l'appareil judiciaire fonctionnaire français, de plus l'affaire de Marie est de grande simplicité et les actes sont des actes authentiques, des ordonnances de magistrats, ou des pièces produites par l'adversaire et permettra surtout de montrer jusqu'où va la perversion de la "justice" française

L'affaire est grave car elle prouve la capacité du mensonge de l'étatisme et de son appareil judiciaire. L'adversaire était, pour partie, une émanation de l'état, le magistrat n'a pas hésité à inventer un acte de droit pour sortir cette émanation de l'état, en l'occurrence la sagi, des ornières de ses mensonges.

L'affaire est d'autant plus grave que l'enjeu est dérisoire en regard du faux commis et de la gravité de l'acte, des mensonges proférés sans sourciller par les parties simplement pour arriver à leurs fins!

Pire, Marie, la concluante, défenderesse, sera à même, le jour de l'audience, remettre copie du bail dont les parties adverses ont nié l'existence et qui a imposé au magistrat de faire un faux et d'inventer un prétendu bail oral tout en la condamnant!

Et oui! à la vue de la citation remis le 4 avril, nos services ont engagé une recherche qui apporte preuve il y a seulement 24 heures de la duplicité des parties, juge incluse, ainsi que celle de monsieur mano qui a laissé exécuter une décision sachant que celle-ci avait été obtenue sur un faux et que la prétention d'absence de bail par la sagi n'avait comme volonté que d'engager le locataire à ne pas invoquer une sous location habituelle au vu et au su de la sagi et dorénavant de l'opac!

L'enjeu politique et philosophique est énorme car cette procédure met en lumière la peine de mort civile organisée par l'appareil judiciaire fonctionnaire français, les basses oeuvres, les trucages, de la Vérité simplement pour obtenir continuellement condamnation à tous ceux qui s'opposent dans le silence affligeant d'une presse en état de propagande!

Nous verrons à l'occasion de cette affaire et de la façon dont elle est traitée si la presse française est soumise aux manipulations de l'étatisme ou elle accepte d'être complice!

Il est grand temps que la presse française s'interroge sur cette peine de mort qui n'a de justification que le refus de reconnaître l'autorité de magistrats fonctionnaires prévariqués, ivres de pouvoir qui veulent maintenir un étatisme qui garantie impunité et irresponsabilité à ceux qui se font complices!

Cette procédure apporte preuve que les magistrats fonctionnaires français n'ont en aucun cas pris en considération l'affaire d'Outreau et que tout leur problème est de reprendre main et tenter d'interdire, de réduire tous ceux qui s'opposent à leurs délires de toute puissance !

Notre attachement à la Paix sur le continent européen nous impose de Combattre sans relâche tout ce qui viendrait la mettre en danger et la construction des Etats Unis d'Europe doit reprendre pour soustraire les Peuples européens au poids des mensonges des étatismes.

Nous sommes attachés à l'Héritage du Chancelier Kohl et nous lui maintenons notre totale Confiance. Nous avons choisi de tendre la main aux magistrats fonctionnaires français et nous allons continuer, car il nous est plus important que débat public s'engage sur la légitimité des magistrats plutôt que d'amener notre Pays dans un affrontement de violence qui s'approche d'autant plus avec la preignance du ministre de l'intérieur et ses dérives!

Il est exact que nous pourrions profiter des révélations de l'affaire Ilan Halimi pour nous engager dans la violence aveugle vis-à-vis des membres de l'appareil judiciaire fonctionnaire. Loin de nous cette idée, car notre véritable ambition n'est nullement le pouvoir mais seulement le Libre débat et le Libre choix de savoir qui Juge. Se soumettre à la Démocratie c'est donné sa Confiance à l'Autre et par la même grandir mutuellement.

Le triste procureur bot nous a proposé que les procédures étaient comme un gruyère en tranche et que "manque de chance" l'affaire d'Outreau n'a rencontré qu'un énorme trou.

Ce qu'oublie volontairement de dire le procureur bot, c'est que le corporatisme judiciaire a supprimé la pâte des procédures et celles-ci ne sont plus qu'un énorme trou dans lequel la Vérité n'a plus place.

Comme nous l'avons exposé précédemment, si la Révolution française a imposé ses principes partiellement dans le législatif et l'exécutif, dans le judiciaire, après l'élection des Juges et l'apparition d'un triste empire avec des "juges" dévoués à leur empereur, se sont réinstallés les principes monarchiques!

La perversion de la Justice s'appuie sur une mécanique très simple! D'une "justice" du roi, elle s'est mise au service de l'empereur, après au service de l'état, cherchant justification pour ne pas être tenue à la Vérité, renvoyant dans la sphère politique les aspirations des hommes à la Justice!

Par cette simple mécanique, de la prétention du service de l'état, ses membres se sont soustraits à la justification de leurs actes, s'offre une "conscience" et obtiennent une valorisation narcissique sociétale!

L'enseignement : "qu'il faut substituer aux aspirations morales et philosophiques de justice, la paix sociale" soit l'ordre établi, soit l'ordre imposé, car ce sont les magistrats qui font censure avant l'électeur par l'intermédiaire des commissions de propagande! Ce choix initial n'est dicté que par manque de légitimité, mais pire, ce "choix" qui est une perversion de la Justice, imposerait à tout Individu normal de renoncer!

La perversion du système est renforcée par le fait que si la "justice" a comme précepte, par manque de légitimité, de maintenir l'ordre établi, et donc de faire le jeu du puissant, il est rare que ça soit le puissant qui ait besoin de la Justice!

Le problème est bien la légitimité du magistrat! Et sans légitimité, le principe de fonctionnement inconscient est forcément pervers et ce système pervers attirera forcément des esprits pervers.

D'une "justice" du roi, elle n'avait comme fonction que de maintenir l'ordre établi et surtout les intérêts de la monarchie! elle s'est mise au service de l'état! Mais en réalité d'un état approprié par des bandes mafieuses qui ne vivent que sur l'argent de droit, asservissant notre population!

L'avènement d'une Justice Elue et légitime sera le déplacement conceptuel d'une "justice" au service de l'état, à une Justice au service des Citoyens et à la justification du pouvoir!

La seule interrogation profonde que l'on peut avoir est le degré de responsabilité individuelle des magistrats dans leurs actes d'entraves à la Démocratie, à la Liberté d'expression, l'abus de leur position dans l'administration.

Si on peut accepter que la modélisation mentale des individus ne leur incombe pas, on ne peut montrer compréhension à celui qui prétend juger l'Autre avec d'autant plus de violence quand celui-ci est simple, et se targuer d'un service de l'état pour le dévoyer à son profit, se refuser à toutes modifications structurelles qui risqueraient de remettre en cause leurs intérêts.

Nous devons accepter que les Acquis de la Civilisation se forment avec d'autant plus de difficultés que les pulsions archaïques primaires sont à porter de main et entretenues dans le cadre de valorisations narcissiques par les schémas étatiques.

Si aujourd'hui une "civilisation", imposait d'élever les filles aînées pour qu'elles soient sacrifiées au dieu soleil à leurs premières règles, que leur cœur soit mangé devant les fidèles par le "grand prêtre", et que les "familles" reçoivent pour ce "sacrifice" des offrandes de la collectivité, 99% des individus s'y soumettraient! Et la disparition de ces moeurs ne pourrait se faire que par la remise en cause progressive des affirmations des grands prêtres!

Civilisation à économie mentale pour éliminer les filles en tant qu'aînée, les familles se verraient rétribuées, et la mort de la gamine serait réduite à la fatalité (elle ne devait pas naître aînée!), le tout ordonné par des magistrats prêtres qui pourchasseraient ceux qui ont dérogés!

Et oui! La Liberté d'expression est fondamentale et quand nous donnons cet exemple à un magistrat de la cour d'appel de Paris sa seule réponse est: " Il en reste 1% qui se refuse!et il faut 100%! "

L'Humanité ne peut marcher que sur deux jambes, l'une qui sert d'appui et l'Autre qui avance. L'étatisme français vit sur celle qui sert d'appui et se refuse à ce que l'Autre fasse un pas! La modélisation mentale offerte par l'appareil judiciaire fonctionnaire français ne correspond plus au besoin de notre société, son manque de légitimité génère un corporatisme et sa mise au service de celui qui détient le pouvoir, qui interdit toute mutation de notre société!

Nous espérons que la Presse française fera son retour! Se refusera de devoir informer qu'au profit d'une division politique artificielle qui fait perdre Confiance à nos populations dans les institutions!

La Justice est une institution, le mode de désignation par l'Election est aussi une institution et si certains prétendent que la "justice" n'appartient à personne, son mode de fonctionnement appartient à tous et à chacun d'entre nous!

C'est tous ensemble que nous devons accepter un nouveau mode de désignation des magistrats. Nous devons tous ensemble nous engager dans ce Combat de l'avancée Démocratique!

Il est manifeste que dans la simple affaire Marie, les magistrats fonctionnaires français, procureur inclus ont confondu l'hypertrophie de leur moi et les obligations de leur charge.

En poursuivant celle qui s'oppose au magistrat et non ceux qui ont prétendus tout et son contraire à deux audiences différentes, ils démontrent que leur charge n'a d'intérêt pour eux que dans le titre et non dans les obligations de leur fonction!

Il n'y a pas d'outrage à la fonction de magistrat mais seulement au titre puisque le magistrat s'est refusé à poursuivre ceux qui ont vraiment commis outrage à la Justice en mentant entre deux audiences différentes et le magistrat à accepter de s'en faire complice!

L'outrage à la fonction de magistrat, soit de rendre Justice, l'obligeait à poursuivre les parties adverses et non les soutenir et poursuivre celle qui dénonce le fait! Au-delà de la perversion de la Justice c'est la perversion par le magistrat des prérogatives mêmes de la fonction! La perversion totale!

C'est le type même de déplacement conceptuel du Protestantisme et le refus des indulgences!

Nous avons décidé de rendre public cette affaire au dernier moment pour permettre à la Presse française de faire son retour et épargner les pressions que Tous subissent quotidiennement! Nous verrons si elle sera présente le 3 mai à 13 heures 30 à la 16ème chambre correctionnelle du TGI de Paris!

De façon impérative, nous demandons à chacun de ne pas réduire le Combat de Marie à sa différence! L'enjeu d'une Justice Elue et Légitime est la seule façon pour la France de se réapproprier son Héritage et de neutraliser définitivement ceux qui la poussent régulièrement dans des impasses pour maintenir les chaînes de l'impunité au profit de ceux qui sont complices!

"Les martyres ont été jusqu'au bout de la souffrance, nous devons aller jusqu'au bout de la Vérité."

G.Bernanos

pour le Comité National de la Liberté

∞ le coordonnateur